CHÈQUE EMPLOI SERVICE

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME CHÈQUE EMPLOI-SERVICE ?

Le Chèque Emploi-Service (C.E.S.) vise le maintien à domicile et soutient toute personne en perte d'autonomie ou ayant un handicap physique ou intellectuel et qui rencontre les critères d'éligibilité peu importe l'âge.

Vous devez être en mesure d'assurer la gestion de vos services, seul ou avec le soutien d'un proche.

Il faut contacter votre intervenante pivot pour confirmer si vous pouvez bénéficier de ce programme.

À la suite d'une évaluation de votre intervenant pivot du Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de Laval, elle vous attribue des heures de services.

1850, boul. le Corbusier, bureau 100
Laval (Québec) H7S 2K1
Courriel: ces@aldpa.org
Site: www.aldpa.org
Téléphone: 450-686-2572 poste 228

Le Programme du Chèque Emploi Service est entièrement financé par

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Québec

ALPA

ASSOCIATION LAVALLOISE DES PERSONNES PROCHES AIDANTES

450-686-2572 # 228

1850, boul. le Corbusier, bureau 100
Laval (Québec) H7S 2K1
Courriel: ces@aldpa.org
Site: www.aldpa.org
Téléphone: 450-686-2572 poste 228

Notre mandat

Notre mandat est de répondre aux besoins des personnes éligibles au programme en leur proposant des jumelages entre les travailleurs disponibles dans la banque du chèque emploi-service et leurs besoins.

Les opérations de jumelage se font via l'intervenant du chèque emploi-service pour la population lavalloise.

Comment

1-Nous vérifions les antécédents judiciaires des employés.

2-Nous procédons à un jumelage entre vos besoins et la disponibilité d'un travailleur ou d'une travailleuse.

1850, boul. le Corbusier, bureau 100
Laval (Québec) H7S 2K1
Courriel: ces@aldpa.org
Site: www.aldpa.org
Téléphone: 450-686-2572 poste 228

Vous devenez employeur

Une fois que vous avez rencontré le candidat ou la candidate, et trouvé la personne de votre choix, vous devenez L'employeur. Vous organisez les activités à faire et les horaires **conformément au nombre d'heures qui vous sont allouées** dans votre plan d'intervention.

Vous devez remplir le formulaire volet social fourni par votre intervenant pivot. Ce dernier va vous montrer comment le compléter. Le formulaire volet social sert à vous inscrire au **C**entre de **T**raitement du **C**hèque **E**mploi-**S**ervice (CTCES).

A la fin de chaque période de paie de deux semaines, vous devez inscrire le nombre des heures travaillées par chaque employé et retourner le formulaire Volet social au centre de traitement.

L'employé

La personne qui fournit des services d'aide à domicile recevra sa paie par l'entremise du **C**entre de **T**raitement du **C**hèque **E**mploi-**S**ervice (**CTCES**).

La demande initiale sera faite par l'intervenante pivot. Son salaire horaire est établi par le **C**entre **I**ntégré de **S**anté et de **S**ervices **S**ociaux (**CISSS**) de Laval.

En cas d'accident de travail, l'employé peut bénéficier des indemnités prévues par la loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Pour toute information concernant la paie, veuillez Contacter svp le Centre de Traitement du chèque emploi service au:

514-356-1199